

ADMINISTRATION

AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES ET ÉTABLISSEMENTS SOUS TUTELLE

AFSSAPS
Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé

Décision DG n° 2008-275 du 8 décembre 2008 portant nomination au groupe d'experts sur les recherches biomédicales portant sur des produits de thérapie cellulaire à l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé

NOR : SJSM0831262S

Le directeur général de l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé,
Vu le code de la santé publique notamment les articles L. 1125-1, L. 1125-4, et R. 1125-1 à R. 1125-4 ;
Vu le décret n° 90-437 du 28 mai 1990 modifié fixant les conditions et les modalités de règlement des frais occasionnés par les déplacements des personnels civils sur le territoire métropolitain de la France lorsqu'ils sont à la charge des budgets de l'état, des établissements publics nationaux à caractère administratif et de certains organismes subventionnés ;
Vu la décision DG n° 2008-236 du 5 septembre 2008 portant création du groupe d'experts sur les recherches biomédicales portant sur des produits de thérapie cellulaire à l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé,

Décide :

Article 1^{er}

Sont nommés membres du groupe d'experts sur les recherches biomédicales portant sur des produits de thérapie cellulaire :

M. Calmels (Boris), thérapie cellulaire ;
M. Chapuis (François), méthodologie ;
M. Dazey (Bernard), hématologie ;
Mme Dreno (Brigitte), dermatologie ;
M. Franco (Dominique), chirurgie digestive ;
M. Gorin (Norbert-Claude), hématologie ;
M. Heymann (Dominique), qualicien ;
M. Klein (Bernard), hématologie ;
M. Lantz (Olivier), immunologie ;
M. Linassier (Claude), oncologie médicale ;
M. Menasche (Philippe), chirurgie cardiaque ;
M. Milpied (Noël), hématologie ;
M. Molinari (Nicolas), biostatistique ;
Mme Norol (Françoise), thérapie cellulaire ;
M. Pallardy (Marc), toxicologie ;
Mme Piperno (Muriel), rhumatologie ;
Mme Richard-Pluchon (Marie-Jeanne), qualicien ;
M. Trouvin (Jean-Hugues), pharmacien ;
M. Varet (Bruno), hématologie ;
M. Viollet (Louis), neuropédiatrie.

Article 2

M. Varet (Bruno) et Mmes Dreno (Brigitte) et Norol (Françoise) sont nommés respectivement président et vice-présidente du groupe d'experts.

Article 3

Le directeur de l'évaluation des médicaments et des produits biologiques est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de la santé.

Fait à Saint-Denis, le 8 décembre 2008.

Le directeur général,
J. MARIMBERT